

EXPEDITION

S.C.P. Jacky KRIEF

**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

PROCES-VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE NEUF OCTOBRE

A 11 HEURES 00 MN

À LA REQUÊTE DE

Madame ■■■■■■ demeurant 12 rue des Argentiers, 33000
BORDEAUX

Ayant pour avocat Maître Caroline COHEN, avocat au barreau des Hauts-de-Seine sise 42 Rue Horace Vernet, 92130 ISSY LES MOULINEAUX

Dossier --- | Page 1 sur 7

SCP Huissier de justice - 28 Rue Palloy 92110 Clichy La Garenne

www.huissierclichy92.com | constat92@gmail.com

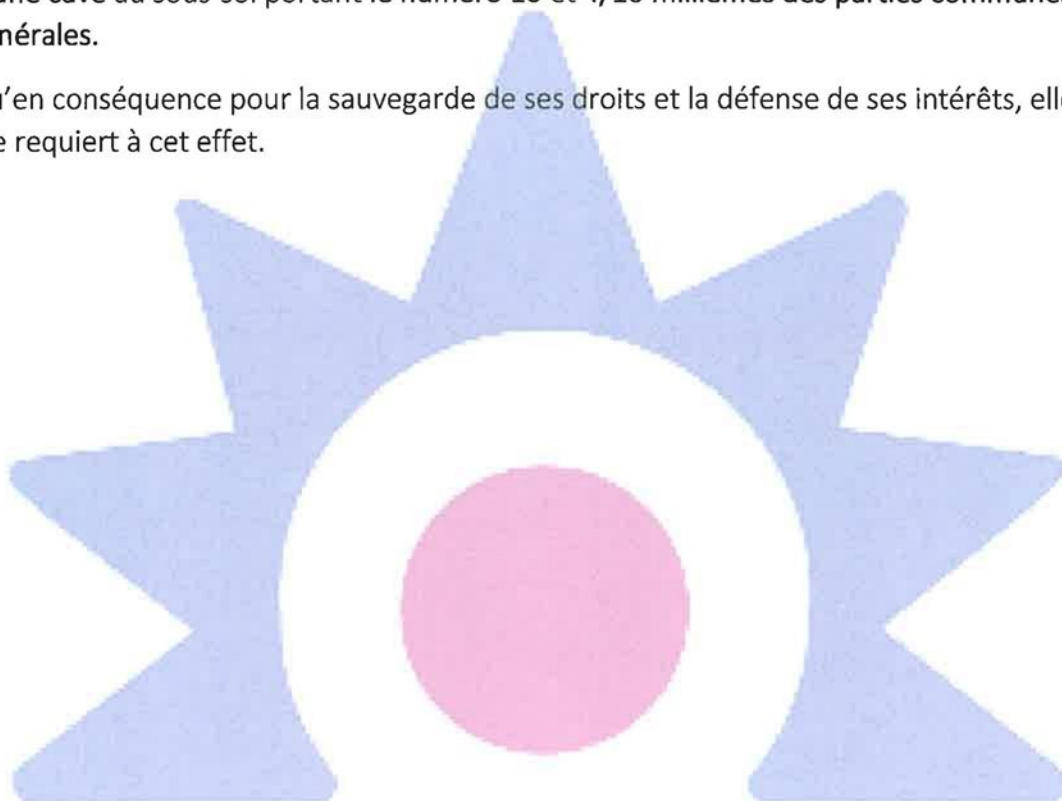
Compétence sur la France entière pour les constats | Compétence sur la cour d'appel de Versailles pour l'exécution

Hauts-de-Seine (92) - Yvelines (78) - Val-d'Oise (95) - Eure-et-Loir (28)

EXPOSE RÉQUISITION

Laquelle m'a transmis un jugement rendu le 2 juillet 2024 par le tribunal judiciaire de NANTERRE signifié par mon ministère le 4 septembre 2024 au terme duquel, il m'est permis de procéder à un PV de description d'un bien situé à ASNIERES-SUR-SEINE dans un immeuble en copropriété au 6 rue Denis Papin, cadastré section AQ n° 5 constitué du lot 22 situé au 3^{ème} étage, escalier 8 au fond du couloir de palier comprenant une entrée, 3 pièces, cuisine, WC et les 212/10 millièmes des parties communes générales et le lot 59 d'une cave au sous-sol portant le numéro 10 et 4/10 millièmes des parties communes générales.

Qu'en conséquence pour la sauvegarde de ses droits et la défense de ses intérêts, elle me requiert à cet effet.



C'EST POURQUOI DÉFÉRANT A CETTE RÉQUISITION

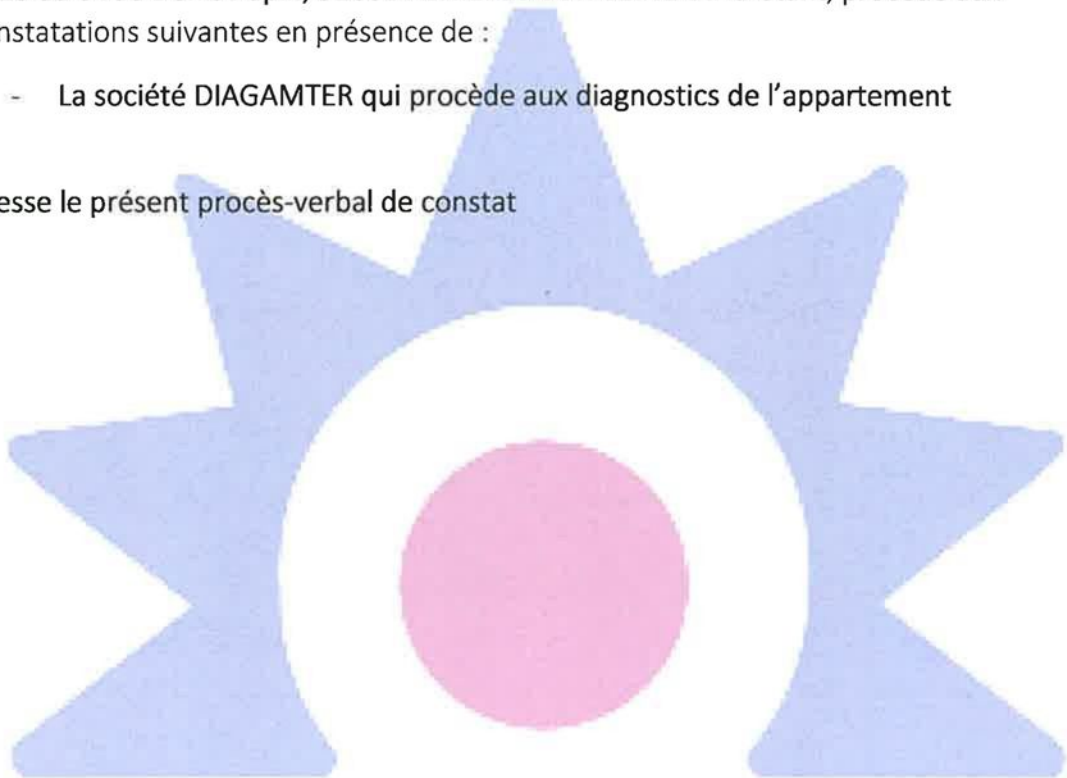
C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

J'ai, **Jacky KRIEF, membre de la S.C.P. KRIEF**, ès qualités Commissaire de justice près le tribunal judiciaire de Nanterre, demeurant à **Clichy (92110), 28 rue Palloy**, soussigné,

Je, Commissaire de justice susdit et soussigné, certifie m'être rendu ce jour le **9 octobre 2025** au **6 rue Denis Papin, 92600 ASNIERES-SUR-SEINE** où la-étant, procède aux constatations suivantes en présence de :

- La société **DIAGAMTER** qui procède aux diagnostics de l'appartement

Dresse le présent procès-verbal de constat



CONSTATATIONS

Il nous a été donné accès aux lieux par Madame [REDACTED] [REDACTED] qui occupe actuellement les lieux.

La façade de l'immeuble est située sur le 6 rue Denis Papin.
(Voir photo 1)

Il convient de rentrer dans la cour pour accéder à l'escalier B puis au 3^{ème} étage à droite.
(Voir photo 2)

On a accès à l'appartement par l'intermédiaire d'une porte simple battant en bois équipée d'une poignée extérieure, d'une serrure centrale et de deux verrous. La porte est en bon état général.
(Photos 3 à 6)

Entrée : (photos 7-8)

Le sol est recouvert d'un parquet flottant usagé.

Les murs sont revêtus d'un papier-peint à l'état d'usage.

Le plafond est revêtu d'une peinture blanche usagée.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux au plafond commandé par un interrupteur.

Première pièce à gauche, une chambre : (photos 9 à 13)

On y accède par l'intermédiaire d'une porte simple battant en bois équipée d'une poignée métallique.

Le sol est recouvert d'un parquet à lattes usagées.

Les murs sont revêtus d'un papier-peint à l'état d'usage comportant des fissurations.

Le plafond est revêtu d'une peinture blanche très usagée.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux au plafond commandé par un interrupteur.
- Des prises électriques diverses.
- Cette pièce prend le jour au moyen d'une fenêtre à deux battants et double vitrage équipée d'un garde-corps en fer forgé donnant sur le jardin de l'immeuble.

Première pièce à droite, la cuisine : (photos 14 à 21)

On y accède par l'intermédiaire d'une porte simple battant en bois équipée d'une poignée métallique.

Le sol est recouvert d'un carrelage usagé.

Les murs et le plafond sont revêtus d'une peinture à l'état d'usage comportant des traces d'humidité et des traces de moisissures.

L'équipement comprend :

- Une crédence carrelée autour du plan de travail.
- Le plan de travail en émail accueille un évier simple bac équipé d'un robinet de type mitigeur.
- Le chauffe-eau.
- Un accès gaz.
- Cette cuisine prend le jour au moyen d'une fenêtre à simple battant et simple vitrage qui donne sur la cour intérieure du bâtiment.
- Une petite fenêtre adjacente à la fenêtre principale.
- Une descente d'eau.

Pièce suivante à droite, la salle d'eau : (photos 22 à 27)

On y accède par l'intermédiaire d'une porte simple battant en bois équipée d'une poignée métallique.

Le sol est recouvert d'un carrelage usagé.

Les murs sont revêtus de pans de carrelage autour de la baignoire.

Le reste des murs est revêtu d'une peinture.

Le plafond est revêtu d'une toile de verre.

L'équipement comprend :

- Un lave-mains en émail.
- Une arrivée et une sortie d'eau.
- Une petite baignoire en émail avec un fil de douche, un flexible de douche et une robinetterie eau chaude eau froide.
- Un bloc WC complet avec un siège et un abattant en bon état général.
- Une bouche d'aération.
- Une petite fenêtre qui donne sur la cuisine.
- Un imposte vitré à l'entrée de cette salle d'eau.

Je poursuis.

Salon : (photos 28 à 31)

Le sol est recouvert du même parquet flottant à l'état d'usage.

Les murs et le plafond sont revêtus d'une peinture blanche et grise l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Des prises électriques.
- Une prise téléphonique.
- Une prise câble.
- Une prise internet.
- Cette pièce prend le jour au moyen d'une fenêtre à deux battants et double vitrage qui donne sur la cour intérieure.
- Plusieurs appliques lumineuses commandées par des interrupteurs.

Dernière pièce, chambre / bureau : (photos 32 à 35)

Le sol est recouvert d'une moquette usagée.

Les murs sont en partie lambrissés et en partie recouvert d'un papier-peint.

Le plafond est revêtu d'une peinture blanche.

L'équipement comprend :

- Cette pièce prend le jour au moyen d'une fenêtre à deux battants et double vitrage qui donne sur la cour intérieure de l'immeuble.
- Des prises électriques diverses.
- Une applique lumineuse commandée par un interrupteur.
- Un placard encastré.

Cave n° 10 : (photos 37 à 40)

Elle se situe au premier sous-sol du bâtiment B.

Cette cave est protégée par une porte en bois équipée d'un verrou.

Le sol est recouvert d'un béton.

Les murs et le plafond sont composés de parpaings.

La cave est garnie de divers objets.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT,
POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Les photographies ci-dessous sont le reflet fidèle et exact de mes constatations.

Le présent procès-verbal de constat contient 7 pages, y compris celle-ci.

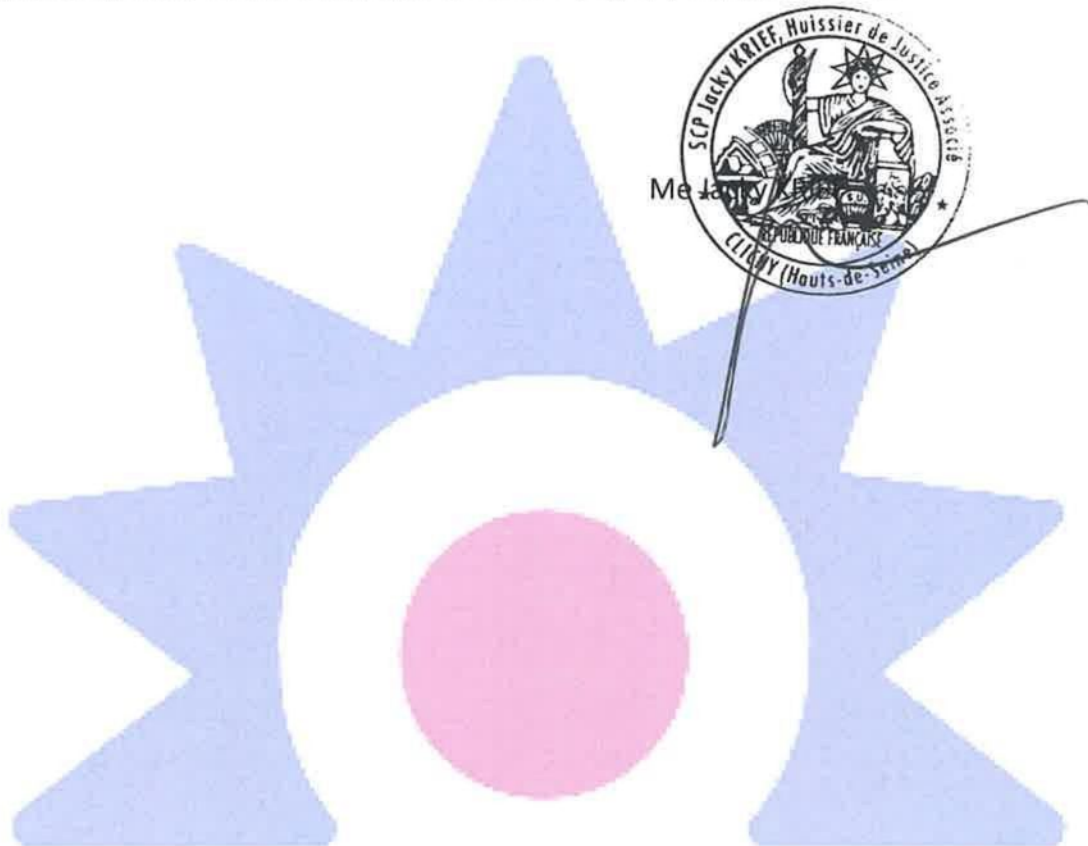




PHOTO N° 1



PHOTO N° 2



PHOTO N° 3



PHOTO N° 4



PHOTO N° 5

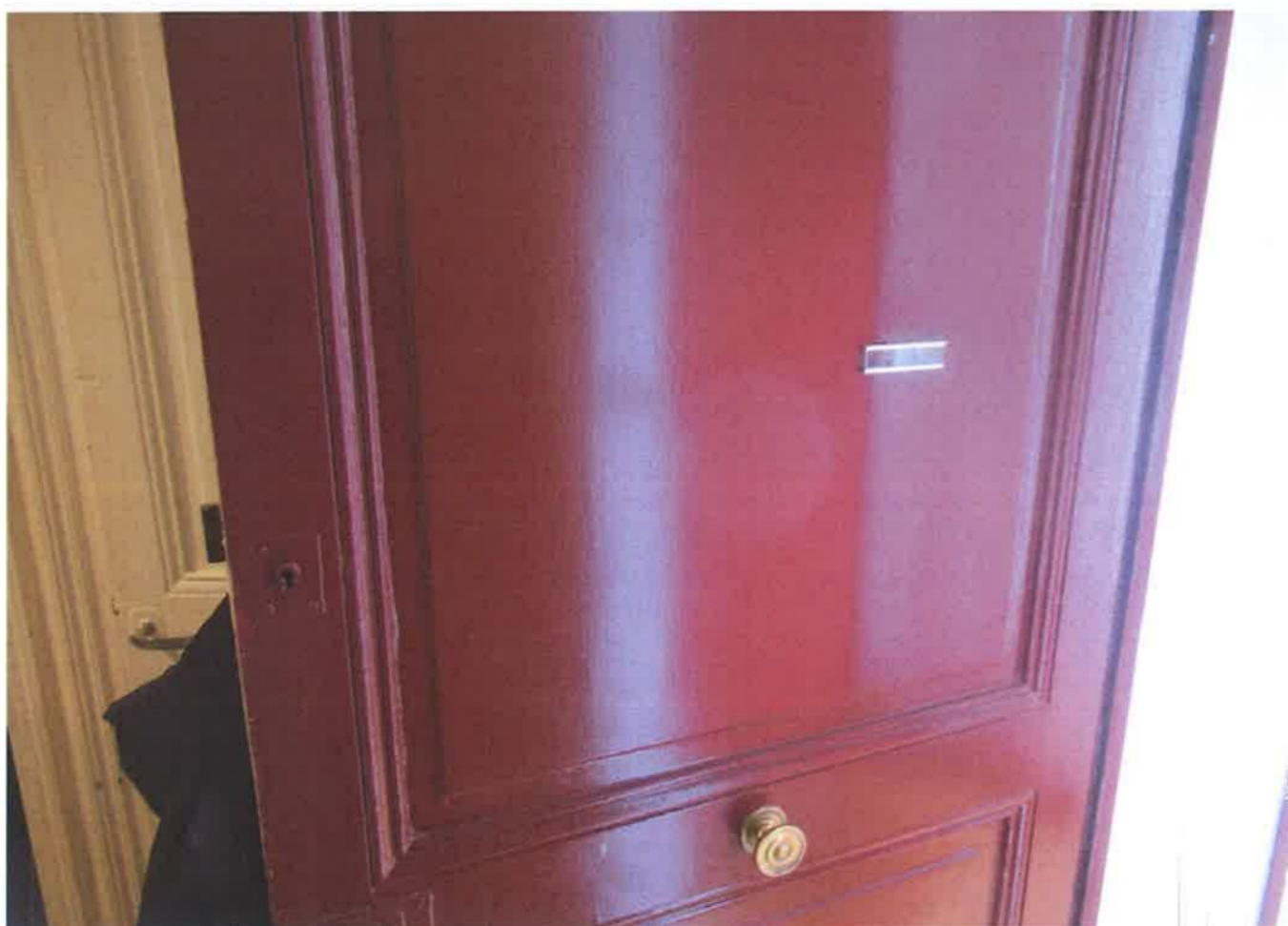


PHOTO N° 6

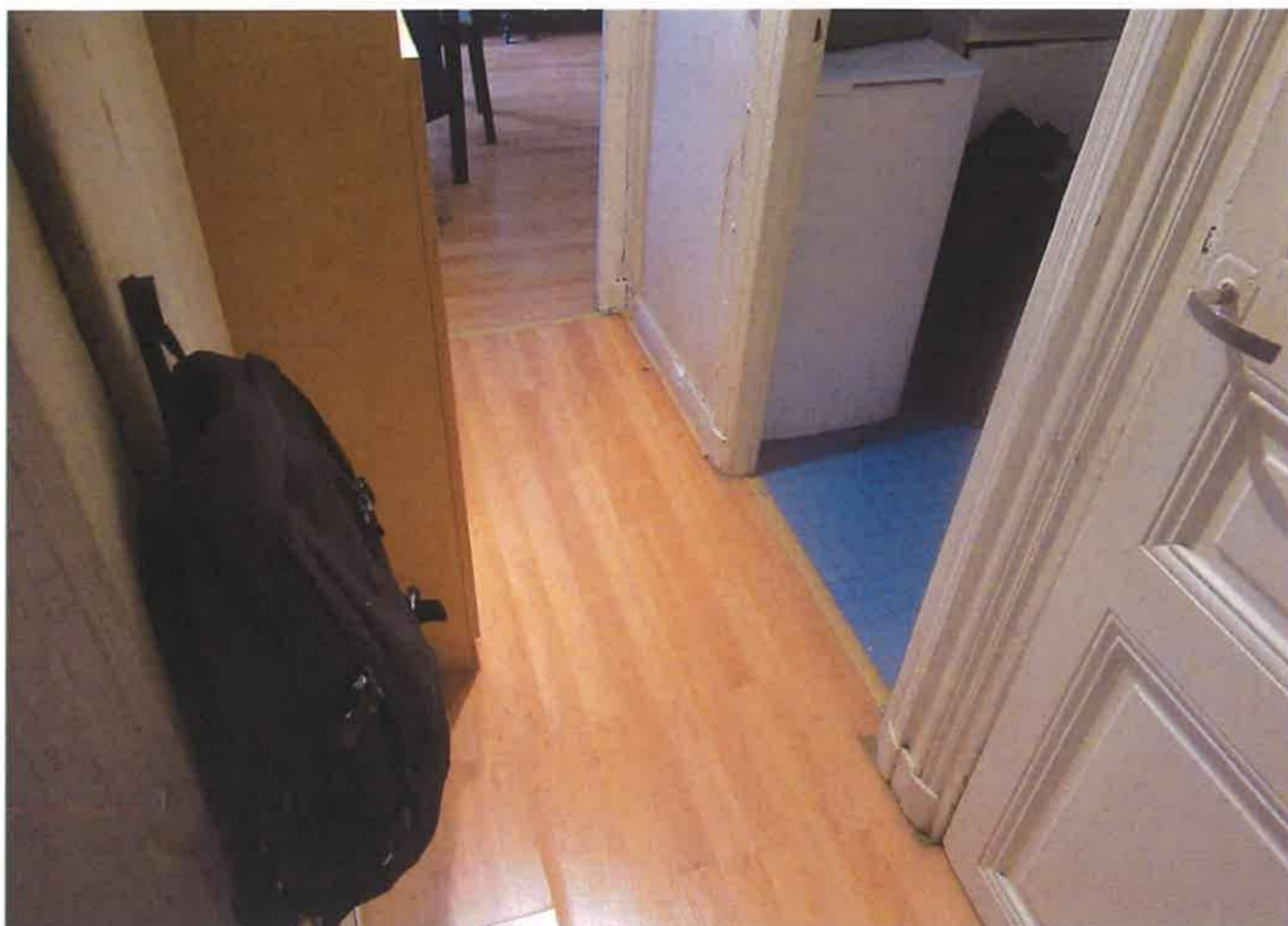


PHOTO N° 7



PHOTO N° 8



PHOTO N° 9

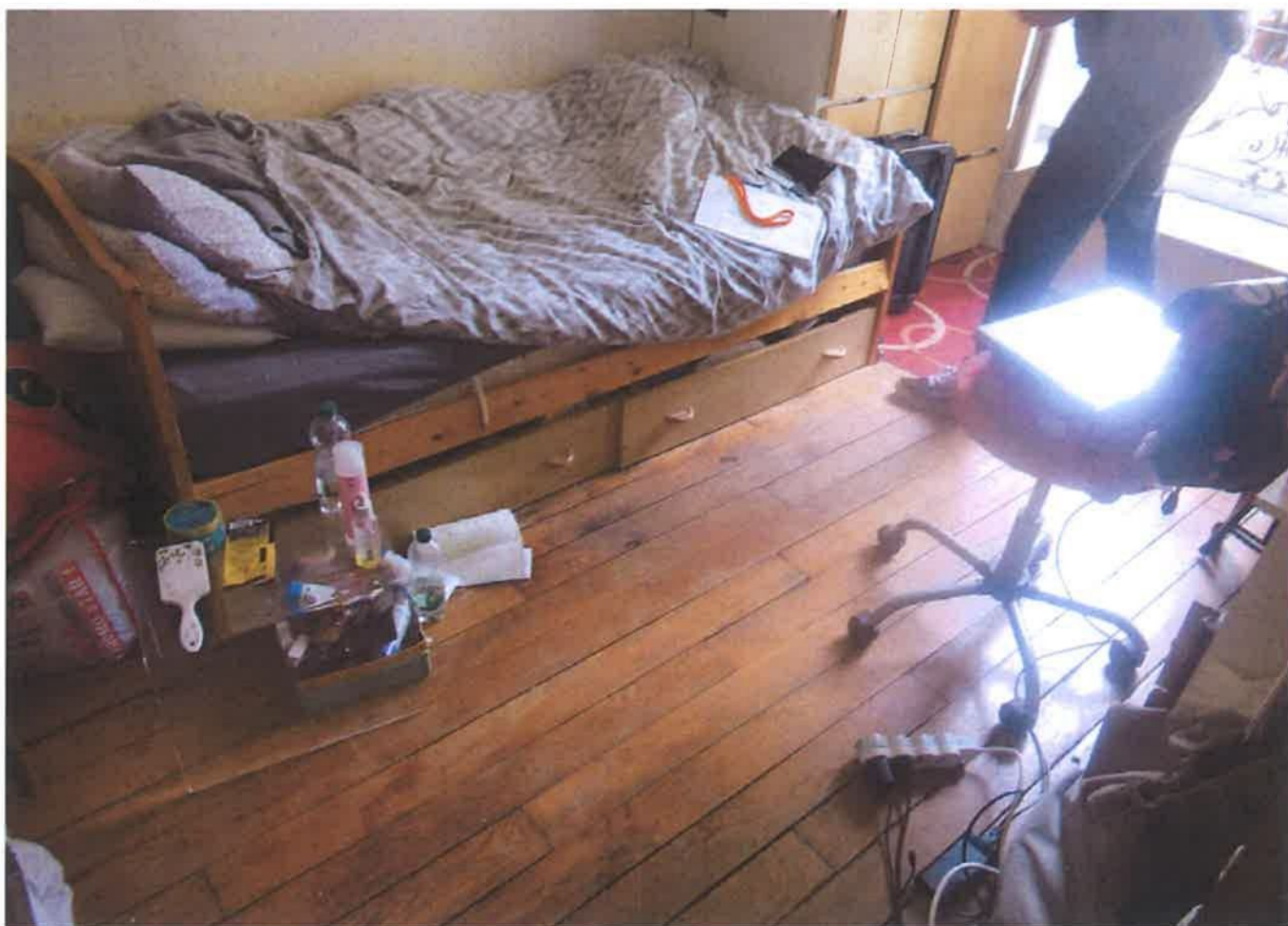


PHOTO N° 10



PHOTO N° 11



PHOTO N° 12



PHOTO N° 13



PHOTO N° 14



PHOTO N° 15



PHOTO N° 16



PHOTO N° 17



PHOTO N° 18



PHOTO N° 19



PHOTO N° 20



PHOTO N° 21



PHOTO N° 22



PHOTO N° 23



PHOTO N° 24



PHOTO N° 25



PHOTO N° 26



PHOTO N° 27



PHOTO N° 28



PHOTO N° 29



PHOTO N° 30



PHOTO N° 31



PHOTO N° 32



PHOTO N° 33



PHOTO N° 34

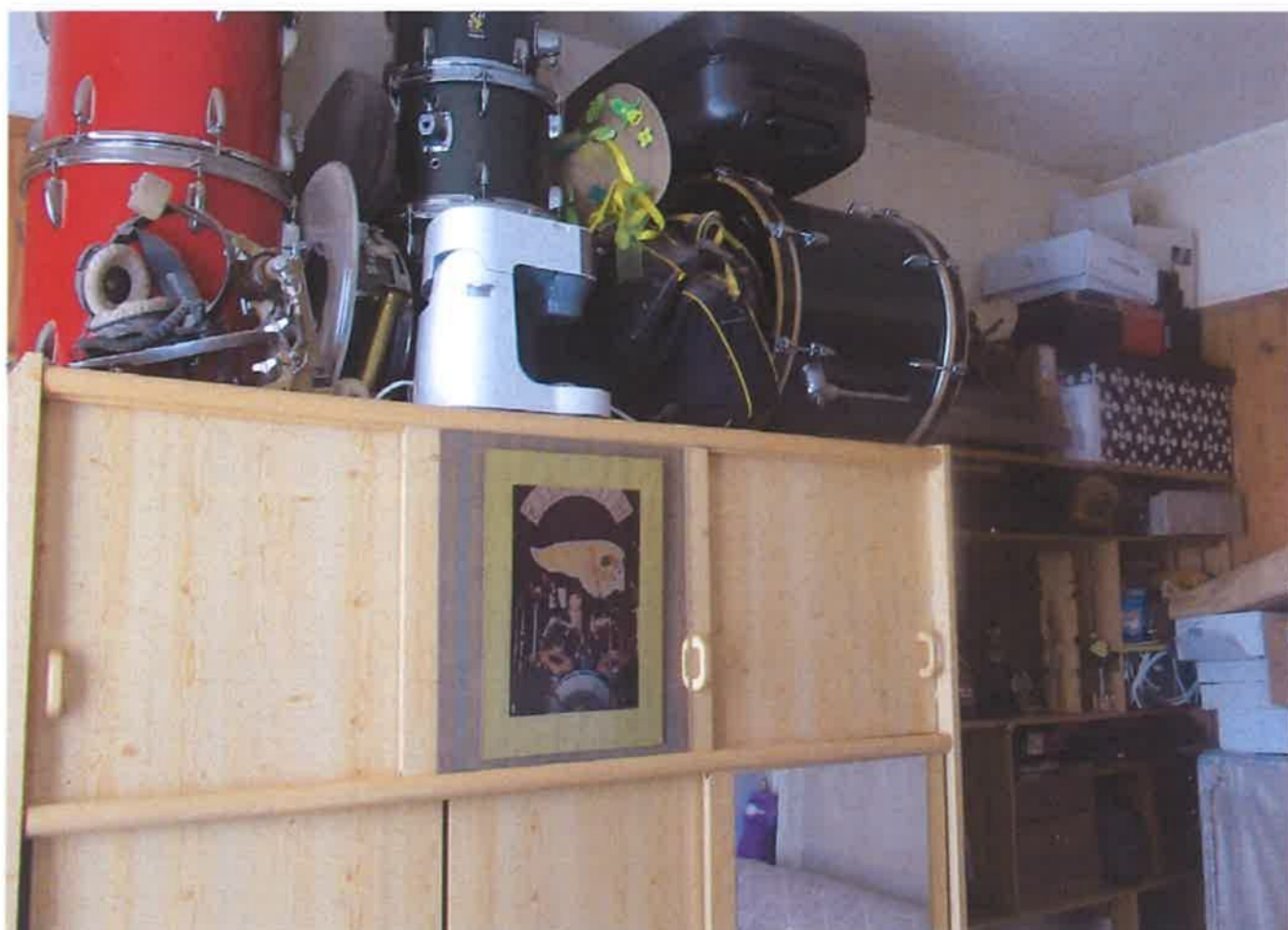


PHOTO N° 35



PHOTO N° 36



PHOTO N° 37

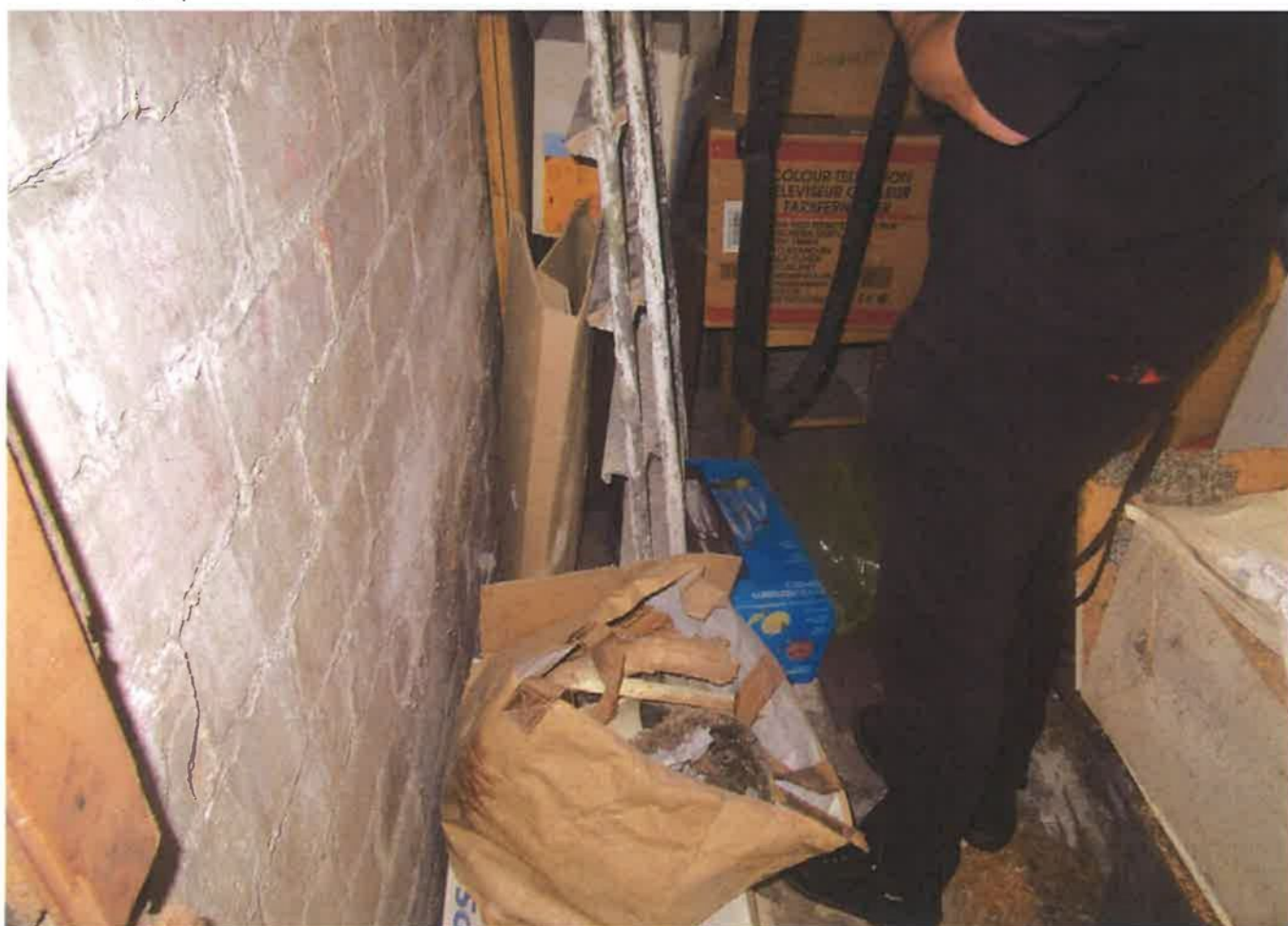


PHOTO N° 38



PHOTO N° 39



PHOTO N° 40